



Les grands titres:

- L'Assemblée générale exige l'arrêt immédiat des attaques contre les civils en Syrie
- Corée du Nord : deux hauts responsables de l'ONU dressent un sombre tableau de la situation des droits de l'homme
- Près d'un quart des enfants dans le monde vit dans des pays en situation d'urgence, selon l'UNICEF
- Centrafrique : l'ONU appelle les éléments armés à respecter le droit humanitaire
- Le Forum sur la gouvernance de l'Internet appelle à combler le fossé numérique
- Le respect des droits de l'homme est dans l'intérêt de tous, selon le chef de l'ONU
- L'ONU appelle à lutter contre la corruption qui fait obstacle à la mise en œuvre d'un développement durable
- Ghana : le chef de l'ONU salue le déroulement pacifique des élections
- L'ONU affirme sa détermination à prévenir les crimes de génocide

L'Assemblée générale exige l'arrêt immédiat des attaques contre les civils en Syrie



Le HCR et d'autres agences humanitaires fournissent une assistance aux civils déplacés à Alep, en Syrie. Photo HCR

9 décembre - Exprimant son indignation face à l'escalade de la violence en Syrie, en particulier à Alep, l'Assemblée générale des Nations Unies, l'organe qui regroupe les 193 États membres de l'Organisation, a adopté vendredi une résolution demandant un arrêt immédiat et complet de toutes les attaques contre les civils.

Dans une résolution adoptée par 122 voix pour, 13 voix contre et 36 abstentions, l'Assemblée générale s'est également déclarée gravement préoccupée par la détérioration continue de la situation humanitaire dans le pays et a demandé « un accès humanitaire rapide, sûr, durable, sans entrave et inconditionnel à travers le pays pour l'ONU [...] et tous les acteurs humanitaires ».

L'adoption de cette résolution intervient quelques jours après que le Conseil de sécurité de l'ONU a rejeté un projet de résolution demandant une trêve à Alep, en raison du veto mis par deux membres permanents du Conseil, la Russie et la Chine.

Plus tôt vendredi, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) a indiqué qu'il y aurait environ 100.000 civils dans les zones contrôlées par les groupes d'opposition armés dans l'est d'Alep, et que 30.000 autres auraient fui les bombardements vers les zones contrôlées par le gouvernement.

La résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies souligne la nécessité que toutes les parties au conflit appliquent pleinement et immédiatement toutes les dispositions des diverses résolutions du Conseil de sécurité concernant la situation dans le pays. Elle déclare que toutes les parties doivent prendre « toutes les mesures appropriées pour protéger les civils ».

Le texte adopté rappelle également que la responsabilité de protéger la population en Syrie incombe en priorité aux autorités

syriennes.

Dans cette résolution, soumise par le Canada, l'Assemblée générale exprime son indignation face aux violations graves et persistantes du droit humanitaire et des droits de l'homme, pointant du doigt notamment les bombardements, l'utilisation d'armes chimiques et d'autres armes prohibées, et l'utilisation des sièges et de la famine comme arme de guerre, qui ont causé de profondes souffrances et créé des conditions « propices à l'émergence et à la propagation du terrorisme ».

L'Assemblée se déclare également profondément préoccupée par la présence d'organisations terroristes dans le pays et condamne les attaques et violations des droits de l'homme et du droit humanitaire perpétrées par ces organisations.

Dans une déclaration à la presse publiée vendredi, le Secrétaire général adjoint des Nations Unies aux affaires humanitaires, Stephen O'Brien, s'est dit toujours très préoccupé par la « tragédie » qui se déroule à Alep.

« Au cours des dernières 72 heures, les frappes aériennes, les bombardements et les combats de rue, en particulier dans les quartiers de l'est de la ville, ont tué ou blessé des dizaines de civils. Depuis hier, des milliers d'autres ont fui les combats dans l'est d'Alep, assiégée, avec rien d'autre que leurs vêtements sur le dos et leurs enfants dans les bras », a-t-il ajouté.

Le chef de l'humanitaire de l'ONU a demandé une nouvelle fois « une trêve immédiate, réelle et complète ». « Nous sommes prêts à faciliter l'évacuation volontaire et sûre des civils blessés, malades et vulnérables de la partie assiégée de la ville », a-t-il dit.

« Le comportement des parties au cours des prochains jours décidera du sort des civils à Alep », a-t-il conclu.

Corée du Nord : deux hauts responsables de l'ONU dressent un sombre tableau de la situation des droits de l'homme



Le Vice-Secrétaire général de l'ONU, Jan Eliasson, devant le Conseil de sécurité.
Photo ONU/Rick Bajornas

9 décembre - Le Vice-Secrétaire général de l'ONU, Jan Eliasson, et le Sous-Secrétaire général aux droits de l'homme, Andrew Gilmour, ont dressé vendredi devant le Conseil de sécurité un sombre tableau de la situation des droits de l'homme en République populaire démocratique de Corée (RPDC), citant des formes d'esclavage, des actes de torture, du travail forcé et des persécutions pour motifs politique, religieux et racial.

Affichant, comme en 2015, ses divisions, le Conseil de sécurité n'a pu tenir cette réunion consacrée à la situation en RPDC, la troisième du genre, qu'à l'issue d'un vote de procédure. Le vote a recueilli 9 voix pour, 5 contre (Angola, Chine, Russie, Égypte et Venezuela) et 1 abstention (Sénégal).

Les neuf pays ayant voté pour avaient demandé la tenue de cette réunion dans une lettre en date du 1er décembre, adressée au Président du Conseil de sécurité.

La Chine, par la voix de son représentant, a expliqué que le Conseil n'était pas l'enceinte idoine pour débattre des droits de l'homme et de la « politisation » de ces droits. « La situation des droits de l'homme en RPDC doit faire l'objet d'un examen par le Conseil des droits de l'homme », a insisté le délégué de la Russie. En revanche, la représentante des États-Unis a estimé que cette situation ne pouvait être considérée comme « neutre », « dans la mesure où elle a un impact sur la stabilité de la péninsule coréenne ».

La réunion du Conseil se tenait dix jours après l'adoption de la résolution 2321 (2016), par laquelle le Conseil a renforcé les sanctions à l'encontre de la RPDC.

« L'Histoire nous apprend que des violations graves des droits de l'homme sont des signes avant-coureurs d'instabilité et de conflit », a déclaré le Vice-Secrétaire général. Il a rappelé les conclusions de la Commission d'enquête de 2014 sur les violations des droits de l'homme en RPDC, qui ont révélé le visage d'« un État sans équivalent dans le monde contemporain ». Selon la Commission d'enquête, des crimes contre l'humanité ont été commis en RPDC.

M. Eliasson a estimé que les autorités du pays n'avaient rien fait pour remédier à cette situation. Il a insisté sur les souffrances endurées « en raison d'un réseau cruel de camps pour prisonniers politiques, de l'exploitation économique et des discriminations sociales largement répandues ».

De son côté, M. Gilmour a évoqué les traitements inhumains infligés aux détenus, tels que la torture mais aussi un accès inadéquat aux vivres, à l'eau et à l'hygiène. « Quant à ceux qui sont accusés de crimes politiques, ils sont détenus dans des camps, dont l'existence est tenue secrète, même si l'imagerie satellite la confirme », a assuré le Sous-Secrétaire général.

Pour remédier à la situation en RPDC, M. Eliasson a appelé à la promotion d'un dialogue sur les droits de l'homme et suggéré l'organisation de visites de l'ONU sur le terrain. La communauté internationale doit protéger la population des violations les plus graves, a-t-il déclaré.

Près d'un quart des enfants dans le monde vit dans des pays en situation d'urgence, selon l'UNICEF



Des enfants au Yémen sont confrontés à des pénuries en raison du conflit. Photo OMS Yémen

9 décembre - Environ 535 millions d'enfants, soit près d'un sur quatre, vivent dans des pays touchés par des conflits ou des catastrophes et sont souvent privés de soins médicaux, d'une éducation de qualité et d'une nutrition et d'une protection adéquates, a affirmé vendredi le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF).

L'Afrique subsaharienne regroupe presque les trois quarts – 393 millions – des enfants dans le monde vivant dans un pays en situation d'urgence. Elle est suivie par le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, où résident 12% de ces enfants.

Ces nouveaux chiffres sont publiés alors que le 11 décembre 2016 marquera le 70ème anniversaire de l'agence, qui travaille sans relâche dans les endroits les plus difficiles du monde pour apporter une aide vitale, un appui à long terme et de l'espoir aux enfants dont la vie et l'avenir sont menacés par des conflits, des crises, la pauvreté, les inégalités et les discriminations.

« L'UNICEF a été créé pour apporter de l'aide et de l'espoir aux enfants dont la vie et l'avenir sont menacés par les conflits et les privations, et ce chiffre colossal – qui correspond à un demi-milliard d'enfants – est un rappel clair que notre mission se fait de plus en plus urgente chaque jour », a affirmé le Directeur exécutif de l'UNICEF, Anthony Lake.

À cause des conflits, des catastrophes naturelles et des changements climatiques, les enfants sont contraints de fuir de chez eux, se retrouvent bloqués derrière les lignes de conflit et sont exposés aux risques de maladie, de violence et d'exploitation.

Alors que les violences continuent de s'intensifier en Syrie, le nombre d'enfants vivant dans une zone assiégée a doublé en moins d'un an. Près de 500.000 enfants vivent aujourd'hui dans 16 zones assiégées dans le pays, presque complètement coupés d'une aide humanitaire et de services essentiels ininterrompus.

Dans le nord-est du Nigéria, près de 1,8 million de personnes sont déplacées. Presque un million d'entre elles sont des enfants. En Afghanistan, près de la moitié des enfants en âge d'aller à l'école primaire ne sont pas scolarisés. Au Yémen, près de 10 millions d'enfants sont touchés par les conflits.

Au Soudan du Sud, 59 % des enfants en âge d'aller à l'école primaire ne sont pas scolarisés et une école sur trois est fermée dans les régions touchées par les conflits. Plus de deux mois après le passage de l'ouragan Matthew en Haïti, plus de 90.000 enfants de moins de cinq ans ont toujours besoin d'aide.

Selon l'UNICEF, les situations d'urgence auxquelles sont confrontés aujourd'hui les enfants les plus vulnérables menacent de compromettre les progrès considérables réalisés au cours des dernières décennies.

Depuis 1990, le nombre de décès d'enfants avant l'âge de cinq ans a été divisé par deux et des centaines de millions d'enfants sont sortis de la pauvreté. Le taux de non-scolarisation des enfants en âge d'aller à l'école primaire a baissé de plus de 40%

entre 1990 et 2014.

Centrafrique : l'ONU appelle les éléments armés à respecter le droit humanitaire



Un Casque bleu en patrouille à Bria, en République centrafricaine (archives).
Photo ONU/Nektarios Markogiannis

9 décembre - Le Coordonnateur humanitaire en République centrafricaine, Fabrizio Hochschild, a appelé les parties au conflit dans la ville de Bria, au centre du pays, à environ 600 kilomètres de la capitale Bangui, à respecter sans délai le droit international humanitaire.

Dans un communiqué de presse publié jeudi, M. Hochschild a condamné les violations du droit humanitaire par ces éléments armés. Selon lui, leurs agissements violents engendrent de nouveaux défis à la protection des civils et à l'accès aux populations vulnérables.

« A Bria et à Bambari ainsi que sur toute l'étendue du territoire, ces infractions sont intolérables et constituent un délit au regard de la justice internationale », a déclaré le Coordonnateur humanitaire.

La ville de Bria est depuis le 21 novembre 2016 au cœur d'un conflit d'une violence extrême entre éléments armés rivaux. Ces affrontements ont engendré une nouvelle crise humanitaire avec plus de 12.000 déplacés.

Plus de 100 personnes ont trouvé la mort du fait de cette violence à Bria et dans les axes routiers environnants. Ces affrontements ont trouvé une résonance particulière dans la préfecture voisine de la Ouaka.

Au 5 décembre, on dénombrait 1.434 personnes nouvellement déplacées dans la ville de Bambari, chef-lieu de la préfecture. Ces mouvements de populations font suite aux affrontements dans la zone de Bakala à 60 km à l'ouest de Bambari.

M. Hochschild a insisté particulièrement « sur la nécessité de respecter le caractère sacro-saint de la vie humaine et de faciliter sans aucune condition l'accès aux populations enclavées et vulnérables ».

A Bria par exemple, des civils sont confinés dans leurs quartiers et les sites de déplacés de PK3 sans possibilité de mouvement à travers la ville, de peur d'être attaqués en raison de leur appartenance ethnique.

Ce regain de violence a contraint les acteurs humanitaires à réduire temporairement l'ampleur de leur présence à Bria et ses environs ainsi qu'à Bambari.

« La famille des humanitaires a réduit sa présence mais ne s'est pas retirée et n'a abandonné ni Bria ni Bambari », a signalé le Coordonnateur humanitaire. « Malgré les affrontements ouverts à Bria et une situation sécuritaire particulièrement délétère à Bambari, ils ont maintenu la présence nécessaire afin d'être en mesure de répondre aux besoins urgents des populations les plus vulnérables ».

Le Forum sur la gouvernance de l'Internet appelle à combler le fossé numérique



Des enfants utilisant l'Internet au Viet Nam. Photo ONU Viet Nam/Aidan Dockery

9 décembre - Le 11ème Forum annuel sur la gouvernance de l'Internet, qui s'est achevé vendredi à Guadalajara, au Mexique, a appelé à de nouvelles approches pour fournir à tout le monde un accès à l'Internet et combler le fossé numérique qui exacerbe les inégalités.

En quatre jours de débats et de discussions sur l'avenir de l'Internet, le Forum a entendu des appels à une action concertée pour que les bénéfices de l'Internet atteignent tous les membres de la société, dans les pays développés et dans les pays en développement.

Les niveaux les plus faibles d'utilisation de l'Internet se trouvent en Afrique subsaharienne,

avec moins de 3% de la population utilisant l'Internet dans plusieurs pays, dont le Tchad (2,7%), la Sierra Leone (2,5%), le Niger (2,2%), la Somalie (1,8%) et l'Érythrée (1,1%).

Outre les obstacles pour assurer une connectivité à des prix abordables, les experts estiment qu'il y a un certain nombre de personnes qui n'ont encore reconnu les avantages que l'Internet peut fournir. Un manque d'intérêt a été cité comme un obstacle sérieux à une plus grande utilisation de l'Internet.

Reconnaissant le rôle crucial de l'Internet dans l'accès de tous aux opportunités, les participants au Forum ont plaidé pour un renforcement des capacités, de la formation et pour une collaboration et des partenariats plus étroits.

Le Forum, qui s'est ouvert mardi, a réuni des milliers de délégués venus du monde entier pour discuter de la nécessité d'intensifier les efforts pour promouvoir un Internet ouvert, fiable, accessible et inclusif, qui offre des opportunités à tout le monde.

Les discussions ont porté aussi sur les droits de l'homme et la liberté d'expression en ligne, la coopération entre les parties prenantes et la cybersécurité. Une attention particulière a été accordée aux questions relatives aux jeunes et aux femmes.

Chaque année, les Nations Unies organisent la réunion annuelle du Forum sur la gouvernance de l'Internet, par l'intermédiaire du Département des affaires économiques et sociales de l'ONU (DESA), afin de discuter des questions liées à la gouvernance de l'Internet ainsi que des possibilités et des défis qui y sont associés.

Le respect des droits de l'homme est dans l'intérêt de tous, selon le chef de l'ONU



Eleanor Roosevelt des Etats-Unis tenant une affiche représentant la Déclaration universelle des droits de l'homme en anglais. (Novembre 1949). Photo ONU

9 décembre - A la veille de la Journée des droits de l'homme qui est célébrée chaque année le 10 décembre, le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a souligné vendredi que le respect de ces droits est dans l'intérêt de tous et favorise le bien-être des individus, la stabilité des sociétés et l'harmonie d'un monde interdépendant.

« À l'heure de la multiplication des conflits, de l'augmentation des besoins humanitaires et de la montée des discours haineux, la Déclaration universelle des droits de l'homme nous rappelle que 'la reconnaissance de la dignité inhérente à tous les membres de la famille humaine et de leurs droits égaux et inaliénables constitue le fondement de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde' », a dit M. Ban dans un message.

« Pas à pas, nous pouvons construire un avenir fondé sur nos valeurs communes d'égalité et de dignité humaine », a-t-il ajouté.

Selon lui, c'est cet esprit qui anime la campagne « Ensemble », lancée récemment, pour lutter contre la xénophobie dont sont victimes tant de réfugiés et de migrants.

« Tel est aussi l'esprit qui devra nous animer à l'heure de lutter contre l'extrémisme, d'endiguer l'érosion du respect du droit international humanitaire et de défendre les groupes de la société civile qui subissent des mesures de plus en plus dures visant à les déposséder de leur rôle essentiel », a ajouté le chef de l'ONU.

Selon lui, aux États Membres, il appartient au premier chef de protéger les droits de l'homme. À l'Organisation des Nations Unies, il incombe, de concert avec ses partenaires du monde entier, de continuer à renforcer les mesures de lutte contre les violations et de s'appliquer davantage à prévenir les crises touchant les droits de l'homme.

« Tous, nous pouvons – et nous devons – agir dans notre quotidien pour promouvoir la cause des droits de l'homme des personnes qui nous entourent », a-t-il ajouté, soulignant qu'il s'agissait du moteur d'une nouvelle campagne mondiale lancée, sous le titre « Défendez les droits de quelqu'un aujourd'hui! », par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH).

« Tous, nous pouvons contribuer à la cause des droits de l'homme là où nous nous trouvons – dans le quartier, à l'école, au travail, sur les réseaux sociaux, à la maison et même dans les arènes sportives du monde entier », a encore dit Ban Ki-moon. « Ensemble, défendons les droits des personnes – aujourd'hui, demain et toujours ».

L'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé le 10 décembre Journée des droits de l'homme en 1950 afin de promouvoir auprès de tous les peuples la Déclaration universelle des droits de l'homme, idéal commun à atteindre par tous et par toutes les nations.

L'ONU appelle à lutter contre la corruption qui fait obstacle à la mise en œuvre d'un développement durable



Affiche anticorruption en Namibie.
Photo: Banque mondiale/Philip Schuler

9 décembre - A l'occasion de la Journée internationale de la lutte contre la corruption, le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a appelé les Etats à réaffirmer leur engagement à mettre fin à la tromperie et à la malhonnêteté qui menacent la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

« Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 est un nouvel instrument mondial ambitieux qui vise à transformer notre monde et à bâtir un avenir meilleur pour tous. Toutefois, alors que nous nous apprêtons à le mettre en œuvre, nous devons faire face à un obstacle de taille : la corruption », a dit M. Ban dans un message.

« Tous les pays sont concernés par ce problème, et il appartient à chacun d'entre eux d'y mettre fin. La corruption étouffe les peuples, les collectivités et les nations. Elle affaiblit les systèmes d'éducation et de santé, sape les processus électoraux et accroît les injustices en entravant le fonctionnement des systèmes de justice pénale et en compromettant l'état de droit », a-t-il ajouté.

Selon le chef de l'ONU, « le détournement des ressources nationales et étrangères lié à la corruption anéantit les progrès accomplis sur les plans économique et social et accentue la pauvreté. La corruption est préjudiciable à tous, mais ce sont les groupes pauvres et vulnérables qui en souffrent le plus ».

Cette année, la Journée a pour le thème « La corruption: un obstacle aux objectifs de développement durable ». L'objectif 16 prévoit ainsi une réduction nette de la corruption et de la pratique des pots-de-vin et la mise en place d'institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux.

« Renforcée par son mécanisme d'évaluation par les pairs, la Convention des Nations Unies contre la corruption promeut une gouvernance honnête, transparente et responsable; il faut toutefois en faire bien plus », a déclaré le Secrétaire général.

Cette Convention a été adoptée le 31 octobre 2003 par l'Assemblée générale des Nations Unies, qui a décidé de déclarer le 9 décembre Journée internationale de lutte contre la corruption, afin de sensibiliser le monde à ce problème.

Ghana : le chef de l'ONU salue le déroulement pacifique des élections



De jeunes ouvrières fabriquent des chemises à Accra, au Ghana (archives).
Photo: Banque mondiale/Dominic Chavez

9 décembre - Le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a félicité le peuple du Ghana pour le déroulement pacifique des scrutins présidentiel et législatifs qui ont eu lieu le 7 décembre et pour avoir exercé ses droits démocratiques.

M. Ban s'est aussi félicité « de l'engagement de tous les candidats à la présidence à maintenir la paix, comme en témoigne la signature d'un accord de paix le 1er décembre », a dit son porte-parole dans une déclaration à la presse publiée jeudi soir.

« Le Secrétaire général appelle tous les acteurs politiques et leurs partisans à faire preuve de

patience pendant le décompte des bulletins de vote. Il demande instamment que tous les différends soient résolus pacifiquement par les voies légales établies », a-t-il ajouté.

« Au Ghana comme ailleurs, l'aspect le plus important des élections est que la volonté réelle du peuple se reflète dans les résultats finaux et que ces résultats soient respectés », a encore dit le porte-parole.

Selon la presse, la Commission électorale ghanéenne n'avait pas publié jeudi soir les résultats de l'élection présidentielle, vingt-quatre heures après la fermeture des bureaux de vote, ce qui faisait monter la tension dans le pays. Le scrutin présidentiel oppose le Président sortant John Dramani Mahama, et l'opposant Nana Akufo-Addo.

L'ONU affirme sa détermination à prévenir les crimes de génocide



En 1996, au Rwanda, des croix marquent les tombes d'un cimetière dans le village de Nyanza, près de Kigali. Lors du génocide de 1994, plus de 10.000 personnes ont été brûlées vives à Nyanza. Photo UNICEF/Giacomo Pirozzi

9 décembre - En cette deuxième Journée internationale de commémoration des victimes du crime de génocide, d'affirmation de leur dignité et de prévention de ce crime, le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a rendu hommage vendredi aux personnes qui ont perdu la vie dans de telles atrocités et réaffirmé sa détermination à prévenir pareilles abominations.

« Bien que plusieurs dizaines d'années se soient écoulées depuis l'adoption de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide, le 9 décembre 1948, des actes de violence extrêmes continuent d'être commis contre des personnes et des groupes de personnes simplement en raison de leur origine nationale, raciale, religieuse ou ethnique », a noté M. Ban dans un message.

Le chef de l'ONU s'est dit très préoccupé par le fait que les immigrants et ceux qui sont considérés comme des étrangers soient de plus en plus souvent victimes d'actes d'hostilité et de préjugés.

« Il n'y a de place ni pour une conception de l'identité fondée sur l'exclusion ou sur un sentiment de supériorité, ni pour les tentatives de division d'aucune sorte. Les tragédies passées nous ont montré où ce type d'idées sombres pouvaient mener », a-t-il souligné.

Selon le chef de l'ONU, les États Membres et la communauté internationale doivent rendre hommage aux victimes du génocide et à leur famille, en mémoire des souffrances qu'elles ont endurées, et pour ce faire lutter encore plus fort contre les manifestations de haine, d'intolérance, de racisme et de xénophobie.

« Nous devons tout faire pour nous acquitter de notre responsabilité morale et légale de protéger les populations contre le génocide », a déclaré Ban Ki-moon.

Lors d'une cérémonie organisée au siège de l'ONU à New York, le Vice-Secrétaire général de l'ONU, Jan Eliasson, a invité les gouvernements et les peuples partout dans le monde « à prendre l'engagement solennel de briser les cycles de la violence et de construire un avenir exempt de génocide ».

« C'est ce que voulaient les auteurs de la Convention et de la Charte des Nations Unies. C'est ce que notre humanité commune exige », a-t-il conclu.